

**Alliance Très Haut Débit
Aveyron, Lot, Lozère**

ALLIANCE TRES HAUT DEBIT
ZA Bel Air
13 avenue du Causse
12000 Onet-le-Château
contact.axtd@alliancetreshautdebit.fr

A l'attention des Opérateurs FTTH,

Onet-le-Château, le 13 avril 2018,

Nos réf : AXTD 18-001

Objet : Informations relatives à l'intention de déploiement.

Madame, Monsieur,

Le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron et la société Orange, en présence du Syndicat mixte Lot Numérique, du Conseil départemental de la Lozère, ont signé le 1^{er} décembre 2017 une convention de délégation de service public ayant pour objet la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement d'un réseau Fttx sur le périmètre géographique des trois départements de l'Aveyron, du Lot et de la Lozère à l'exclusion des communes figurant en zone AMII.

Conformément à la convention précitée, Orange a transféré cette mission à sa filiale Alliance Très Haut Débit.

L'article L1425-1 VI du Code général des collectivités territoriales précise que les collectivités territoriales et leurs groupements doivent communiquer à l'ARCEP, au moins deux mois avant leur entrée en vigueur, les conditions tarifaires d'accès à leurs réseaux à très haut débit en fibre optique ouverts au public permettant de desservir un utilisateur final. En application de cette disposition, Alliance Très Haut Débit envoie à l'ARCEP et publie ce jour sur son site web, une offre d'accès aux lignes FTTH en dehors de la zone très dense décrivant les modalités opérationnelles techniques et tarifaires permettant aux opérateurs intéressés d'une part de cofinancer ou louer les infrastructures de réseaux en fibre optique posées par Alliance Très Haut Débit et d'autre part d'accéder aux prestations de mutualisation desdites infrastructures réalisées par Alliance Très Haut Débit.

Conformément à la décision 2015-0776 de l'ARCEP du 2 juillet 2015, Alliance Très Haut Débit publie ses offres d'accès et d'hébergement, dont les STAS du réseau, que vous trouverez dans les annexes du contrat proposé aux opérateurs.

La visibilité sur le plan de déploiement général du réseau pour les 350 000 prises estimées auxquelles s'ajouteront les nouveaux logements et dont la construction est prévue sur les 5 prochaines années, est disponible auprès d'Alliance Très Haut Débit ou via un lien sur le site web d'Alliance Très Haut Débit.

Par conséquent, vous trouverez dans le fichier ci-joint au format électronique :

- la définition des (cinq) zones de cofinancement proposées.
- les intentions et planning de déploiement tels qu'ils sont actuellement programmés.
- la liste des communes couvertes par le réseau ainsi que les NRO.

L'ensemble de ces documents sont accessibles sur notre site web : www.alliancetreshautdebit.fr.

Vous pouvez naturellement nous faire part de vos commentaires sur l'ensemble de ces éléments.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information, et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.


François Corbasson
Directeur Général